

#14

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2024

M̄ACON

LE MAGAZINE DE LA VILLE



La nouvelle
dynamique
du centre-ville

p. 14-19

sommaire

MÂCON

LE MAGAZINE DE LA VILLE

4 > INSTANTANÉ

6 > DANS LE RÉTRO

8 > ZOOM SUR...

Un patrimoine arboré sous surveillance

10 > DÉCRYPTAGE

Le Conseil municipal des jeunes

11 > ZAPPING

Une chasse aux moustiques efficace

14 > GRAND ANGLE

La nouvelle dynamique du centre-ville

20 > EN ACTION

La brigade propreté en action

22 > EN TÊTE À TÊTE

Sandrine Martinet, un palmarès et une médaille qui valent de l'or

24 > UNE JOURNÉE AVEC...

Les agents de France Services Mâcon

26 > PETITS POUCES

Fabrique ton herbier

27 > SORTIES

Contes & Lumières,
5 temps forts à la carte

34 > C'ÉTAIT MÂCON

Le centre-ville d'hier et d'aujourd'hui

Magazine édité par la Ville de Mâcon (service communication)
Quai Lamartine - 71018 Mâcon Cedex
Contact : magazine@ville-macon.fr

Directrice de la publication : Claude Cannet

Responsable du service communication : Aurore Carillon

Rédactrice en chef : Delphine Cresson

Rédacteurs : Philippe Sévy, Jean-Philippe Auray, José Raymond

Création et réalisation : Lydie Hottin

Crédit photos : Ville de Mâcon : Gaël Fontany, Dimitri Clar,
Marine Detroyat, Nicolas Fontany, Florent Pannuti
et Étienne Gatheron - Adobe Stock

Parution : octobre 2024 ; ISSN : 2826 - 9500 ;

Dépôt légal : octobre 2024

Impression : JF Impression - 296 rue Patrice-Lumumba
34075 Montpellier ; impression certifiée Imprim'Vert
sur papier écolabellisé.



Jean-Patrick Courtois

“ Pour renforcer la dynamique, il suffit de consommer mâconnais ! ”

La vitalité du tissu commercial de notre cœur de ville est un maillon essentiel à l'attractivité de l'ensemble de Mâcon. Nos commerces sont en effet le résultat de démarches entrepreneuriales pourvoyeuses d'emplois pour notre territoire. Ces aventures individuelles se nourrissent d'ailleurs l'une l'autre, en attirant de nouveaux consommateurs et en créant de nouveaux flux qui profitent à tous.

Nos commerces participent en outre à notre cadre de vie, en nous offrant des possibilités de consommation et de découvertes, ou tout simplement en suscitant de la vie dans nos rues. Ils sont parfois des lieux de détente où l'on se rencontre, où l'on échange, en facilitant le lien social et l'apaisement de nos espaces publics.

Le commerce est enfin affaire d'image auprès de nos visiteurs, mais aussi auprès de nous-mêmes, Mâconnaises et Mâconnais, qui en sommes les premiers clients et les premiers bénéficiaires.

Bien entendu, la bonne santé commerciale de notre cœur de ville ne se décrète pas. Aussi la Ville travaille-t-elle depuis plusieurs années à placer nos commerçants dans les meilleures conditions possibles pour réussir, en intervenant sur les espaces publics et en mobilisant des ressources visant à faciliter leur installation. Si la vie des entreprises est faite d'ouvertures, mais aussi de fermetures, les résultats obtenus sont désormais tangibles, avec une évolution clairement positive.

Chacun peut évidemment prendre sa part dans le renforcement de cette dynamique. Il suffit pour cela de consommer mâconnais !

Jean Pascal Courtois

édito

#connectés



SUIVEZ-NOUS

Facebook : @Villedemacon

Instagram : @villedemacon

Twitter : @VilleDeMacon

Linkedin : Ville de Mâcon

www.macon.fr

Depuis cet automne, le stationnement a évolué en hypercentre. La Ville de Mâcon a harmonisé les différentes zones et proposé un nouveau plan de stationnement. Cette nouvelle offre, le règlement ainsi que l'ensemble des tarifs sont disponibles sur notre site en scannant ce QR code :



@maristochats_05

Ville de Mâcon



partagez vos photos avec
[#jaimemacon](#)

6 heures



**Votre magazine
est en ligne**

Plus d'infos sur
www.macon.fr

instantané

instantané

instantané







Record battu pour l'Été frappé

L'édition 2024 de l'Été frappé a connu un final rêvé. Les deux derniers concerts du festival ont rassemblé des milliers de personnes dans une ambiance festive et familiale. L'Esplanade Lamartine et ses alentours étaient noirs de monde pour ces derniers rendez-vous estivaux avec plus de 15 000 personnes pour les Magic System et 10 000 le lendemain pour danser aux rythmes de Chico et les Gypsies. Deux rendez-vous gratuits pour une nouvelle édition plus que réussie.



Une journée de souvenirs et d'hommages

Le 4 septembre 1944, la foule était en liesse, la ville entière était reconnaissante : Mâcon était libérée... 80 ans plus tard, les Mâconnais ont fêté ce moment de l'Histoire. Toutes les générations ont pu revivre cette ferveur à travers des cérémonies commémoratives, un défilé de la Colonne de la Libération et de ses 80 véhicules historiques, une guinguette des années 40 et des costumes d'époque...



dans le rétro

dans le rétro



La vie en rouge

Du 25 au 28 septembre, Mâcon a accueilli le 130^e Congrès national des sapeurs-pompiers. Malgré une météo capricieuse, les visiteurs n'ont pas manqué cet événement majeur avec 63 250 personnes – pompiers de France, habitants du Mâconnais et de Saône-et-Loire - sur les quatre jours. De l'Esplanade Lamartine au Spot, cette édition a rencontré un franc succès entre spectacles et animations grand public, démonstrations et rendez-vous professionnels.



Les jeunes Mâconnais récompensés

Nos Mâconnais ont du talent et la Ville les met à l'honneur. Début septembre, 76 hommes et femmes, âgés de 15 à 35 ans, ont été récompensés à titre individuel ou collectif pour leur implication dans le monde associatif, leurs performances sportives, leur réussite scolaire, leurs talents musicaux, leurs actes de bravoure ou encore leur dynamisme économique.

Trois ministres à Mâcon

Nicolas Daragon a été le premier à se déplacer dans la cité lamartinienne. À peine nommé, le ministre délégué à la Sécurité du quotidien était jeudi 26 septembre au Congrès national des sapeurs-pompiers. Le nouveau Premier ministre, Michel Barnier, et son ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, lui ont succédé le samedi matin. Pour son premier déplacement officiel, le chef du gouvernement est allé à la rencontre des exposants, avant d'échanger avec les élus locaux et les sapeurs-pompiers.





Un patrimoine arboré sous surveillance

La Ville de Mâcon possède un patrimoine arboré évalué à 10 000 arbres. Pour mieux le gérer, un suivi régulier est réalisé par le service Études et patrimoine végétal. Cet inventaire permet de connaître ce patrimoine et d'anticiper les actions à mener pour le préserver dans une démarche de gestion durable.

Alignement de platanes en bord de Saône, cerisiers en fleurs au printemps, peupliers aux entrées Nord et Sud de la ville, arbres singuliers dans les parcs et jardins... Le paysage arboré mâconnais est aussi riche que la diversité des essences plantées aux quatre coins de la ville et des communes associées. Malheureusement, ce patrimoine est aussi vieillissant. La grande majorité de ces arbres datent en effet des années 50, 60 et 70 et certaines de ces espèces anciennes ne sont plus adaptées aux changements climatiques et autres aléas. Affaiblis par le temps, la main de l'homme, les travaux ou encore les tailles sévères, ils sont plus propices aux attaques de champignons et aux phénomènes météorologiques de plus en plus violents.

Face à ce constat, la Ville n'est pas sans rien faire. Chaque année, elle remplace et renouvelle son patrimoine arboré avec de nouvelles plantations. Trop malades et dangereux pour la sécurité des habitants, certains arbres ne peuvent plus être

sauvés et doivent en effet être abattus. D'autres, plantés à proximité de réseaux souterrains ou d'arbres plus grands, n'évolueront plus et dépériront au fil des années.

Chaque année, des arbres sont ainsi abattus et d'autres plantés à divers endroits de la ville. L'objectif est de replanter autrement : le bon arbre au bon endroit avec de nouvelles essences qui résisteront notamment à la chaleur en été et nécessiteront moins d'eau. Pour appréhender et réussir ces changements paysagers en milieu urbain, une cellule de suivi du patrimoine arboré a été créée en 2023.

Son responsable, Hervé Desclas est un agent aux multiples casquettes. Parmi ses missions, deux principales : réaliser un inventaire des arbres du territoire et poser un diagnostic sur chacun d'entre eux. « *J'ai été formé pour apprécier l'état physiologique et mécanique des arbres. Grâce à un diagnostic visuel, je vois si l'arbre ne va pas bien, s'il a des fissures, une plaie, s'il est sec, s'il a un*

champignon... J'évalue les premiers signes. En cas de doute ou si cela demande un avis plus précis, on fait appel à un expert. »

Cet inventaire permet de tenir un tableau de bord avec les différentes préconisations de sécurité (taille de bois, élagage ou abattage) et de programmer les interventions nécessaires pour les années à venir. Les diagnostics sont faits régulièrement pour mesurer l'évolution des arbres.

« Mais mon travail consiste aussi à préparer l'avenir. Nous avons par exemple décroulé et libéré les pieds des arbres pour les laisser respirer et ménager les arbres les plus anciens, mais certaines espèces vont disparaître à Mâcon :

l'Épicéa par exemple est condamné par un insecte, les sequoias géants arrivent à bout de souffle à cause des changements climatiques... »

Aujourd'hui, il faut donc trouver les essences qui vont durer et dessiner le futur paysage mâconnais. Pour cela, la Ville fait des essais pour ne prendre aucun risque et diversifie sa palette végétale avec des essences résistantes à la pollution

et aux changements climatiques. *« Il faut aussi penser à la faune et à la flore avec des essences différentes qui vont amener plus de biodiversité en milieu urbain, souligne Hervé Desclas. Nous n'aurons plus comme par le passé des grands alignements d'arbres d'une seule espèce, l'objectif est de diversifier et de mettre du rythme avec des hauteurs, des fleurs et des couleurs différentes. »*

Au-delà de l'aspect visuel, il s'agira aussi de retenir les leçons du passé en plantant des arbres qui évoluent dans un système différent, avec des besoins différents. Ainsi, si une espèce est touchée par la maladie ou ne résiste pas au sol ni au climat, l'arbre voisin ne sera pas directement impacté.

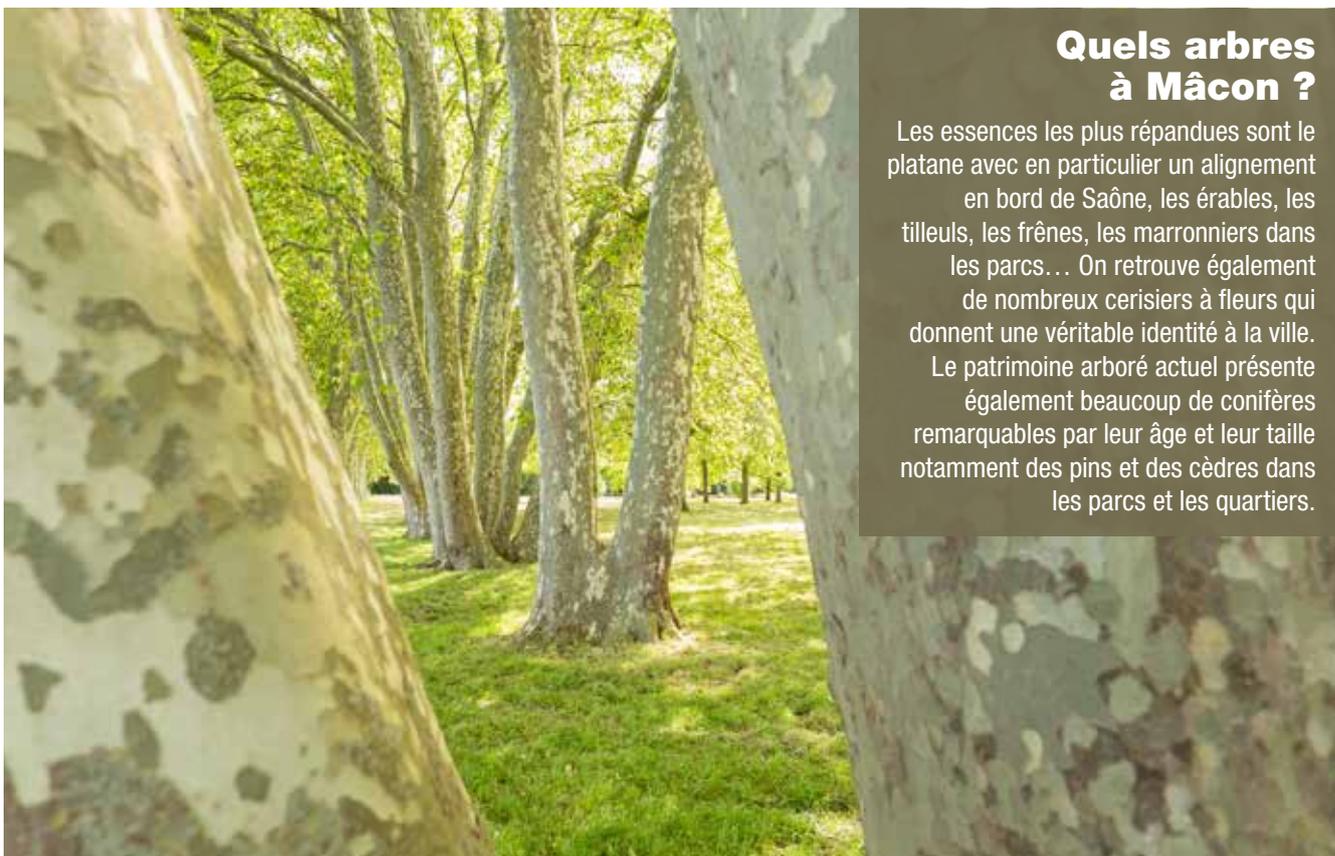
De la même façon, une attention particulière est portée à l'emplacement des arbres : par exemple, on ne plantera pas d'arbres de grande envergure devant un immeuble pour éviter les tailles sévères, ou d'arbres avec des fruits en centre-ville pour éviter les salissures. *« L'idée est d'intervenir le moins possible sur les arbres pour les laisser vivre et éviter ainsi les blessures et l'affaiblissement qui en découlent. »*

« Diversifier et mettre du rythme avec des hauteurs, des fleurs et des couleurs différentes »

Quels arbres à Mâcon ?

Les essences les plus répandues sont le platane avec en particulier un alignement en bord de Saône, les érables, les tilleuls, les frênes, les marronniers dans les parcs... On retrouve également de nombreux cerisiers à fleurs qui donnent une véritable identité à la ville.

Le patrimoine arboré actuel présente également beaucoup de conifères remarquables par leur âge et leur taille notamment des pins et des cèdres dans les parcs et les quartiers.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La Ville de Mâcon prépare actuellement l'installation d'un Conseil municipal des jeunes. Ce Conseil sera mis en place en 2025. Il s'inscrit dans une volonté de promouvoir la jeunesse, la citoyenneté et la démocratie participative. Le CMJ donne la parole aux jeunes, leur permet d'exprimer leurs idées et d'agir sur leur territoire en menant des actions tout en développant leurs valeurs citoyennes.



Dernier trimestre 2024 : intervention de l'association Unis-Cité et de services civiques dans les classes de CM1 pour leur présenter le fonctionnement et le rôle du Conseil municipal des jeunes.

1^{er} trimestre 2025 : élection des élèves volontaires pour siéger au sein du Conseil municipal des jeunes.



Un scrutin sera organisé une fois par an au sein des établissements scolaires de Mâcon.



Pour la première élection de 2025, seuls les jeunes Mâconnais scolarisés en CM1 peuvent être candidats au CMJ.



Le CMJ sera composé d'une **quarantaine de jeunes élus mâconnais**. Il se réunira une fois par trimestre pour échanger, proposer et organiser les projets. Les conseillers travailleront dans plusieurs commissions animées par des élus encadrants et référents.



Le CMJ permet de faire entendre la voix des jeunes à tous les niveaux, de travailler à l'intégration des jeunes dans la vie locale, d'animer une instance participative réunissant des jeunes et des acteurs locaux et de participer à des réalisations concrètes.

Son rôle est consultatif, mais les jeunes élus peuvent agir sur leur territoire et mener des actions concrètes.



Le label « 4 fleurs » **renouvelé**



La Ville de Mâcon est une nouvelle fois récompensée pour ses actions en faveur du fleurissement et de l'embellissement du patrimoine local et des espaces publics. Elle conserve en effet sa 4^e fleur acquise pour la première fois en 1983. Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) a renouvelé la labellisation suite à la visite le 19 juin dernier du jury national. À cette occasion, les élus et les équipes techniques municipaux avaient présenté les nouveaux espaces et aménagements réalisés ainsi que les différentes mesures prises pour intégrer et préserver la nature en ville.

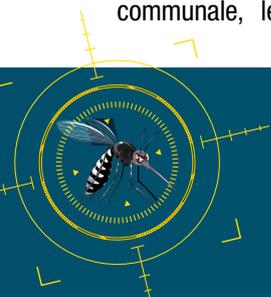
Cette distinction s'inscrit dans la continuité de celles obtenues depuis la toute première, à l'échelle régionale en 1968. Elle vient également reconnaître des années d'efforts et de travail de la collectivité pour préserver et améliorer le cadre de vie des Mâconnais, tout en respectant l'environnement.

Tous les trois ans, le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Les critères reposent sur la démarche globale de valorisation communale, les actions d'animation et de promotion de

cette démarche auprès de la population, la présentation du patrimoine végétal et du fleurissement, les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine respectant les ressources naturelles et la biodiversité, les actions complémentaires pour favoriser la qualité de l'espace public (patrimoine, mobilier, voirie, façades, propreté...), ainsi que la cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune.

La 4^e fleur récompense les communes qui sont engagées dans une démarche de valorisation paysagère et environnementale et qui redoublent d'efforts pour développer la nature en ville, préserver les espaces naturels et la ressource en eau et favoriser la biodiversité.



Une chasse aux moustiques **efficace**

Engagée de longue date dans la lutte contre les moustiques, la Ville de Mâcon a renforcé son dispositif depuis deux ans. Plusieurs actions ont été menées et des investissements réalisés pour limiter leur prolifération et leurs nuisances sur la santé et la salubrité publique : installation de nichoirs et de pondoirs, réunions publiques, mise à disposition de sable dans les cimetières et jardins partagés, suppression des herbes hautes et des eaux stagnantes...

En 2024, la Ville a poursuivi ses efforts avec l'achat de six nouveaux pièges à moustiques à alimentation solaire. Placés sur des zones de signalement, ils portent à vingt le nombre de pièges installés à Mâcon. Soixante pièges pondoirs et cent nichoirs à mésanges et chauve-souris ont également été répartis de manière équitable sur Mâcon et les communes associées. Leur occupation par les deux plus gros prédateurs de moustiques est relativement conséquente et en font un moyen efficace de lutte contre ces nuisibles.

Parallèlement à ces actions sur le terrain, plusieurs agents de la Ville ont participé à une formation au cours de laquelle les intervenants ont insisté sur la nécessité d'agir sur la période

de ponte. L'agent de la salubrité est lui intervenu à nombreuses reprises suite à des signalements d'habitants. Sur place, après un état des lieux, il a conseillé et informé grâce notamment à des flyers les résidents des zones géographiques touchés par ces foyers. Ces opérations ont permis de mettre en œuvre les actions nécessaires (bons gestes, traitements curatifs...) pour diminuer puis anéantir l'invasion de moustiques.

Si les conditions climatiques ont été peu favorables à la prolifération des moustiques sur le secteur Mâconnais cette année, le travail mené par la Ville ainsi que les actions individuelles des habitants commencent à porter leurs fruits. En effet, le Service Tranquillité publique et vie quotidienne a reçu moins de signalements qu'en 2023 même si certains secteurs problématiques identifiés de longue date persistent, notamment aux abords du cimetière Saint-Brice ou à proximité de plusieurs jardins partagés sur le quartier de Bioux. Les efforts vont se poursuivre dans les mois à venir et ce dès cet hiver avec une veille constante qui permettra d'anticiper la phase de reproduction et d'endiguer ainsi le développement des moustiques.

Des baby-sitters formés à côté de chez vous !

Depuis plusieurs années, Info Jeunes Mâcon forme des baby-sitters. Dix jeunes âgés de 16 à 25 ans suivent chaque année une formation de 20 heures pendant les vacances de la Toussaint. L'objectif est de leur proposer une formation complète d'une semaine. Au programme : divers enseignements théoriques encadrés par des partenaires (Croix Rouge, Greta, infirmière puéricultrice...) et une journée de pratique obligatoire avec un stage dans un des établissements petite enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

Formés aux risques d'accidents domestiques, aux premiers secours, au développement physique et psychomoteur de l'enfant, à l'alimentation, aux soins et à l'hygiène des plus petits, au jeu ou encore à la prise en charge d'un enfant malade, ces jeunes filles et garçons seront ensuite capables de garder de manière ponctuelle un enfant de 3 mois à 6 ans en toute sécurité.

La formation validée, ils reçoivent une attestation de formation au baby-sitting ainsi que l'attestation PSC1. Leurs noms et coordonnées seront inscrits pendant deux ans sur la liste de baby-sitters proposée par la Ville de Mâcon. Les parents disposent ainsi d'une solution de garde occasionnelle à proximité de chez eux et peuvent laisser leurs enfants une soirée en toute confiance.

Les coordonnées des baby-sitters sont disponibles à l'Info Jeunes, place Saint-Pierre, du lundi après-midi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.



50

C'est le nombre de nouveaux arceaux à vélo qui vont être installés en ville d'ici l'année prochaine. Ces arceaux pourront chacun accueillir deux vélos en stationnement.



Mâcon, ville Ambassadrice du don d'organes

La Ville de Mâcon rejoint le réseau des 200 Villes ambassadrices du don d'organes (VADO). Les Villes ambassadrices, ce sont des élus et des citoyens qui s'engagent, aux côtés des soignants, des patients et de leurs proches et des associations pour sauver plus de vies. À cette occasion, un panneau a été apposé dans la Ville pour inciter chacun à réfléchir et à parler du don d'organes avec ses proches.

La Ville a également planté un arbre, symbole de son engagement, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, le long de la Saône. Le Cyprès de Lambert est un arbre sacré chez de nombreux peuples, grâce à sa longévité et à sa verdure persistante. Il est également appelé « Arbre de vie ».

zapping
zapping
zapping



Une nouvelle liaison cyclable sur la bonne voie

Pendant un peu plus de deux mois, des travaux ont été menés au Sud de la ville, aux abords des Trappistines, de la route de Lyon et du boulevard de la Résistance. Ce chantier a permis l'aménagement d'une liaison cyclable, d'un carrefour et d'un plateau surélevé. La liaison cyclable entre le giratoire de la 1^{re} Armée et la rue Pillet, va permettre d'assurer une continuité cyclable entre le boulevard de la Résistance et la future Voie verte prévue par Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA). À terme, il sera ainsi possible de relier la Voie verte à la Voie Bleue, sur un parcours en site propre à 99 %.

Cet aménagement servira à la fois aux touristes et aux habitants du Sud de Mâcon qui bénéficieront ainsi des liaisons transversales Est Ouest connectant les quartiers habités à la Voie verte.



264

La Ville de Mâcon récompense chaque année les sportifs et les sportives qui brillent sur les podiums et les championnats nationaux et régionaux. Cette année, ils étaient 264 à être mis à l'honneur lors des Trophées des Sport.

Ces lauréats, sportifs et dirigeants, représentent 26 associations mâconnaises.



Semblables et différents

La santé mentale est l'affaire de tous ! Promouvoir une vision globale, assurer la déstigmatisation et encourager l'inclusion sont les valeurs défendues par la Ville. Avec ses partenaires, notamment le Centre hospitalier, Mâcon s'inscrit pleinement dans l'animation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale. Un projet collectif sera accueilli galerie Mary-Ann du 12 au 16 novembre. Autour du thème Semblables et différents, l'objectif est de pouvoir interagir autrement pour s'enrichir collectivement.

Les rendez-vous de la semaine : 14 novembre de 14 h, l'art-thérapie, un métier inclusif ; 15 novembre de 10 h à 12 h, permanence de l'association Atout Trèfle ; 19 novembre à 19 h, conférence gratuite « Histoire des traitements médicaux en psychiatrie » à la médiathèque.

Mon sang pour les autres

Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour sauver des vies. Les réserves sont malheureusement insuffisantes pour subvenir aux besoins quotidiens. Impliqué pleinement dans le domaine de la santé, le Rotary Club de Mâcon mène depuis plusieurs années une grande collecte « Mon sang pour les autres ». Cette action, organisée en partenariat avec l'Établissement français du sang, aura lieu vendredi 15 novembre de 11 h à 18 h à la salle du Pavillon à Mâcon.

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans et pesant plus de 50 Kg peut donner son sang. La mobilisation est essentielle car tout le monde peut avoir besoin un jour d'une transfusion sanguine à l'occasion d'une maladie, d'un accident ou d'une intervention chirurgicale.



La nouvelle du cent



Après les travaux menés sur les places et dans les rues de l'hypercentre, le centre-ville revit ! Les commerçants apprécient les nouveaux aménagements, les clients et les Mâconnais se réapproprient les lieux et les porteurs de projets choisissent de s'installer à Mâcon plutôt

qu'ailleurs. La vacance des locaux commerciaux n'a jamais été aussi basse qu'en cette rentrée 2024, une récompense pour la Ville qui travaille depuis plusieurs années sur la revitalisation de son centre-ville et la redynamisation de sa vie commerçante.

dynamique tre-ville





Le centre-ville a réussi sa transformation

Des rues rénovées, un parcours chaland réinventé, une offre commerciale nouvelle et adaptée... Le centre-ville a changé de visage et s'offre une nouvelle dynamique entre consommateurs séduits et porteurs de projets ambitieux.

11,87 %. La vacance commerciale n'a jamais été aussi faible dans le centre-ville de Mâcon. Sur les six premiers mois de l'année, seuls 87 locaux commerciaux sont en effet vides d'activité. Après deux grosses années de travaux en hypercentre, dans un contexte qui plus est favorable aux nouveaux modes de consommation (e-commerce, seconde main...), ce taux historiquement bas est le résultat d'un long travail mené par la Ville depuis cinq ans.

Réaménagement du centre-ville, réhabilitation de l'habitat, mise en place d'une circulation apaisée, construction de nouveaux locaux commerciaux, aides directes aux commerces existants, continuité du parcours chaland, mise en valeur du patrimoine, développement de l'accessibilité... Au total, 71 actions ont été menées dans le cadre du programme Action Cœur de ville / cœur de vie. La revitalisation du centre-ville passait par des travaux importants et par la création de nouvelles cellules commerciales. Plus grandes, elles ont permis d'attirer des enseignes nationales. Installées à l'îlot Laguiche, la Fnac et Normal sont aujourd'hui de véritables locomotives pour le centre-ville et attirent d'autres commerces indépendants.

« Aujourd'hui, les porteurs de beaux projets choisissent de s'installer à Mâcon plutôt que dans les villes voisines, constate Laurent Mazoyer, conseiller municipal délégué au commerce et au cœur de ville. Mâcon est une ville qui bouge. Il y a une vraie dynamique avec les nouveaux aménagements et tout ce qui a été mis en œuvre par la Ville en termes d'animations culturelles et sportives, mais aussi commerciales avec l'aide de l'association Mâcon Tendances, pour développer l'attractivité. » Les commerçants se sont réappropriés leur centre-ville et

apprécient les réaménagements, les nouveaux parkings et les navettes gratuites qui font revenir le chaland dans un hypercentre apaisé.

Ce renouveau de l'attractivité, dynamisée par l'amélioration du cadre urbain, l'est aussi par la capacité des commerçants à s'adapter aux attentes des clients et à l'évolution des comportements d'achat. « Comme tous les centres-villes, nous avons connu le départ de grandes enseignes et de marques nationales arrivées en fin de cycle, Mâcon a su compenser avec l'arrivée de jeunes commerçants indépendants désireux de proposer de nouvelles choses, poursuit l'élue. Les concepts stores se sont par exemple développés, ces lieux de vie mêlant deux activités différentes répondent aux tendances actuelles et aux besoins des clients. »

Autres nouveautés : l'arrivée dans le centre-ville de plusieurs salons de thé ou celle encore de nombreuses activités de services qui recherchent de la visibilité. Tout cela vient enrichir l'offre mâconnaise avec près de 650 commerces en centre-ville (336 en hypercentre). Des boutiques spécialisées (prêt-à-porter, bijouterie, décoration, librairie...) aux métiers de bouche (traiteur, chocolaterie...) en passant par les bars et les restaurants, le maillage s'est tissé en bonne intelligence, avec un parcours chaland cohérent et des activités complémentaires.

L'arrivée de nouvelles enseignes et de jeunes commerçants indépendants a également permis au tissu commercial mâconnais de se développer et de proposer aux habitants du territoire une belle palette de possibilités pour acheter local et s'offrir une journée shopping à deux pas de chez eux.

Un accompagnement bienvenu

Sur les six premiers mois, la Ville a reçu 54 porteurs de projet, 43 (dont sept enseignes nationales) ont ouvert ou repris un commerce en centre-ville. Leur point commun : ils ont tous été aidés et accompagnés par la Ville, quel que soit le stade de leur projet, quelle que soit leur activité, qu'ils soient indépendants ou enseignes nationales.

La mission Commerce est l'interlocuteur privilégié des commerçants. Elle aide et conforte ceux déjà installés, amène de nouveaux commerçants et répond aux besoins de ceux qui souhaitent venir s'installer à Mâcon. Véritable interface entre les porteurs de projets et les acteurs locaux, son objectif est

de faciliter leur installation. « *Nous sommes là pour écouter leurs besoins, les conseiller et les informer des démarches à réaliser auprès des différents services*, explique Nathalie Curt, manager de centre-ville depuis 2021. *On regarde ensemble leur business plan, leur projet et la faisabilité de celui-ci et je les oriente vers les bons interlocuteurs.* »

La Ville est également à leurs côtés pour trouver le local qui répond à leurs attentes et à leur budget. « *Il y a un vrai travail pour avancer ensemble, une relation de confiance dans cette stratégie de développement, de redynamisation et de diversification du commerce de centre-ville.* »

Des aides aux travaux

Renforcer l'attractivité du centre-ville passe aussi par la modernisation et la rénovation des locaux commerciaux. Pour aider les commerçants à entreprendre des travaux, des aides directes leur ont été attribuées dans le cadre du programme Action Cœur de ville, cœur du vie. À ce titre, depuis 2018, 110 entreprises du centre-ville ont bénéficié de l'aide de la Ville et du Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et

du commerce (FISAC), soit une enveloppe totale de 1,6 M€.

Cette subvention a permis d'accompagner les nouveaux entrepreneurs dans la réalisation de leur projet de travaux avant l'ouverture de leur boutique, mais aussi aux commerçants déjà installés de s'adapter aux nouveaux modes de consommation, aux enjeux énergétiques ou encore à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Plus d'harmonie en terrasses

La Ville de Mâcon a mis en place un nouvel outil au service des bars et des restaurants du centre-ville : la charte des terrasses. Il s'agit d'un guide pour accompagner les commerçants dans le renouvellement de leurs terrasses et la mise en place de leurs aménagements extérieurs (stores, paravents, tables et chaises...).

Les terrasses sont des lieux de vie agréables qui ont un impact visuel, esthétique et d'usage non négligeable dans le centre-ville. Elles doivent aussi contribuer à valoriser le patrimoine et donner une valeur ajoutée à la ville. Pour cela, la charte des terrasses vient donner un cahier des charges à respecter avec l'objectif d'assurer la continuité du parcours chaland et l'harmonie de l'espace public. Elle définit des ambiances couleur par secteur, préconise un seul type de mobilier par secteur (matières sobres de préférence) et des installations de qualité.

Avec cet outil, la Ville de Mâcon et ses services sont à l'écoute des gérants de bars et de restaurants et les conseillent dans la constitution de leur dossier présenté à

l'ABF (Architecte des bâtiments de France). Depuis sa mise en place, 43 commerçants ont été accompagnés dans leur projet (devanture, enseigne ou terrasses).



Les commerces au centre-ville*

646 commerces
dont **336** en hypercentre

Taux de remplissage : **88,13 %**

87 locaux vacants
dont **59** en hypercentre

Taux de vacances : **11,87 %**

733 locaux en centre-ville dont **395** en hypercentre

Répartition des commerces



76 %
d'indépendants

24 %
d'enseignes nationales

54
porteurs de projets
reçus au 1^{er}
semestre 2024

43
créations ou reprises
Dont **7** qui permettent la pérennité
des commerces en place
9 enseignes nationales

*données juillet 2024 de l'observatoire du bâti commercial



« Un centre-ville métamorphosé »

Il n'a que 35 ans, pourtant il fait figure d'ancien dans le centre-ville de Mâcon. Jean-Baptiste Triboulet a déjà 20 ans d'hypercentre derrière lui. De la rue Philibert-Laguiche à la rue Carnot, en passant par la rue de la Barre, le jeune commerçant a sillonné les artères et les boutiques d'abord en qualité de vendeur, puis de responsable et de gérant de boutique (Lacoste en 2019, Novelia et Darel en 2023). Autant dire qu'il connaît parfaitement le développement de la vie commerciale locale.

Depuis toutes ces années, « Jibé » a aussi été aux premières loges des différents travaux réalisés par la Ville. « Il y avait un énorme besoin de tout refaire pour ramener de la vie dans le centre-ville, les différentes tranches de travaux ont aujourd'hui véritablement métamorphosé le visage des rues et des places. Le résultat est très beau, moderne et uniforme. Quand on regarde par exemple la rue Carnot, on a cette impression de ligne droite sans limite, nos "Champs-Élysées mâconnais". » Cette rue, il l'a rejointe en début d'année avec la marque Lacoste.

Comme elle, d'autres grandes enseignes nationales sont restées ou sont arrivées dans le centre-ville. « Il y a ici un énorme potentiel pour convaincre les marques de s'installer. L'ouverture de nouveaux parkings comme celui des Halles et les travaux d'embellissement ont fait du bien à l'hypercentre et sont des atouts pour attirer de nouvelles enseignes et des commerçants. Si on ne mesure pas encore leur impact, cela va profiter à terme à la vie commerciale mâonnaise. »



« Numéro 1 des villes de taille moyenne »

Quand on évoque avec elle les travaux dans le centre-ville, Rosa Duperret n'y va pas par quatre chemins : « Cela faisait 20 ans que j'attendais. On connaissait leur incidence sur la fréquentation et notre activité, mais on savait aussi pourquoi on les faisait. Aujourd'hui, je peux vous dire que ça valait le coup d'attendre et de s'adapter pendant quelques mois. » Le résultat, elle le mesure chaque jour depuis ses boutiques de la rue Sigorgne : Mâcon dispose d'un centre-ville où il fait bon vivre !

Arrivée il y a 30 ans en tant que responsable de boutique, la Mâonnaise d'adoption a géré jusqu'à cinq commerces dans cette rue. « Je suis venue pour un travail, j'ai découvert la ville et le métier : le relationnel et la sympathie du commerce de proximité. Je suis restée en ouvrant Les Divines en 1996. » Depuis, elle a développé son activité rue Sigorgne et su apporter une diversité de produits dans cette rue qui l'a immédiatement séduite. « Je ne serai pas allée ailleurs ».

Trois décennies plus tard, elle ne s'est pas trompée. Le visage du centre-ville a changé et il plaît. Aux commerçants bien sûr, mais aussi aux clients : « J'ai des gens qui viennent jusqu'à 30 km autour de Mâcon, ils ont plaisir à venir déambuler dans le centre. Depuis des années, il y a une réelle volonté de l'embellir avec de belles pierres, des matériaux de qualité et de l'écoute. Non seulement les travaux étaient nécessaires, mais ils sont très réussis. Notre centre-ville est numéro 1 des villes de taille moyenne de la région et alentours. Il a tout pour attirer de nouveaux commerces et développer l'offre. »



« Le centre-ville attire à nouveau »

Stéphanie Delforge fait partie de cette jeune génération de commerçants aux idées nouvelles et aux concepts novateurs. La gérante de la boutique Sainte est arrivée à Mâcon avec sa famille il y a trois ans. Après des années d'expérience en tant que responsable de boutique à Lyon, elle en profite pour lancer son concept store indépendant et multimarques avec de la décoration et du prêt-à-porter. La jeune commerçante découvre à Mâcon le commerce de proximité et son approche humaine. Un pari qu'elle ne regrette pas aujourd'hui puisque son activité a rapidement trouvé sa clientèle et n'a eu de cesse de grandir. Au point de continuer à se développer...

Cet automne, Sainte est en effet devenue Maison Sainte. La boutique a rejoint la rue Sigorgne et triplé sa surface de vente. À l'intérieur, un espace réservé à la maison et à la décoration, un autre au prêt-à-porter féminin et une nouveauté : un univers réservé aux hommes, « tout cela répond à une demande de mes clients et à une offre de produits grandissantes. J'avais envie de réunir tous ces univers en un même lieu de vie et de proposer encore plus de marques à mes clients. »

De la rue Laguiche à la rue Sigorgne, Stéphanie a déjà eu la chance de tirer les premiers bénéfices des travaux d'embellissement : « J'ai toujours été favorable aux travaux. Aujourd'hui, le centre-ville est plaisant et les clients reviennent. Certains redécouvrent la ville et ses commerces. Cela va également donner envie aux indépendants et aux enseignes de rejoindre Mâcon. Plus on sera nombreux, plus l'offre sera importante et diversifiée, plus on donnera envie aux habitants et aux clients de revenir en centre-ville. »



La brigade propreté entre en action

Pour renforcer sa lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages, la Ville vient de créer une brigade propreté. Cette brigade s'inscrit dans la continuité des actions de sensibilisation et de verbalisation menées sur le terrain par les différents services.

La propreté urbaine est une des priorités de la Ville, un fil rouge pour lequel les agents des services Nettoyement, Espaces verts, Numéro vert et de la Police municipale œuvrent au quotidien pour offrir un cadre de vie agréable aux Mâconnais. Membre de l'Association des Villes pour la propreté urbaine (AVPU) depuis 2021 et labellisée « Ville éco-propre » grâce à diverses actions visant à améliorer durablement la propreté dans ses espaces publics, la Ville de Mâcon a souhaité aller encore plus loin dans son dispositif.

Jusqu'à maintenant, des « points chauds » de dépôts sauvages ont été identifiés à partir d'appels reçus au numéro vert (Allô Mairie), de signalements, de constatations des agents sur le terrain et des caméras de vidéoprotection (Centre de supervision urbain). Cette cartographie a permis d'orienter la surveillance des secteurs définis, de mettre en place des opérations programmées avec la Police municipale, ainsi que des actions préventives (déjections canines notamment). Dans un premier temps, afin de faire preuve de pédagogie, plus de 150 courriers ont été envoyés à des personnes identifiées et prises sur le fait (dépôt de poubelles à côté des points d'apports volontaires ou au pied des immeubles, jets de détritrus par la fenêtre...).

La brigade propreté est une étape supplémentaire dans la lutte contre les incivilités et les problèmes d'hygiène sur certains secteurs. « Avec le numéro vert, les agents de surveillance de la voie publique et le CSU, dont un des agents est dédié à la surveillance des « points chauds » identifiés, nous avons les oreilles et les yeux de la police municipale sur le terrain, aujourd'hui nous avons les bras pour verbaliser », souligne Maxim Plat, adjoint en charge de la sécurité et de la tranquillité publiques. Après la phase de prévention et la pédagogie, l'heure est donc à la répression.

Cette nouvelle brigade est constituée de trois policiers municipaux référents. Leur mission principale sera d'animer et de coordonner les actions visant à lutter contre les dépôts sauvages et le non ramassage des déjections canines. Ils pourront également proposer et mettre en œuvre divers dispositifs opérationnels en coopération avec d'autres services de la Ville, mais aussi des partenaires extérieurs. Dans le cadre de leurs opérations, les référents pourront également mobiliser l'ensemble des agents de la Police municipale et renforcer leur dispositif avec les brigades VTT ou équestre. L'objectif étant de lutter efficacement contre les incivilités et de faire de Mâcon une ville encore et toujours plus propre.

Stop aux mégots sur l'espace public !

12 ans. C'est le nombre d'années qu'il faut pour qu'un mégot jeté dans la rue ou le caniveau disparaisse complètement. Son impact sur le cycle de la nature est lui encore plus important. Consciente de cette pollution visuelle et environnementale, la Ville vient de signer une convention avec Alcome. Cet éco-organisme agréé par l'État aide les collectivités à réduire la présence de mégots mal jetés au sol. Alcome accompagne la mise en place d'actions (état des lieux des points chauds, distribution de cendriers de poche, installation de cendriers de rue...), sensibilise aux bons gestes, soutient financièrement les collectivités qui s'engagent et assure l'enlèvement et la prise en charge des coûts de valorisation des mégots collectés. L'objectif de la convention est de réduire de 40 % les mégots jetés au sol d'ici 2027.

Une énergie verte **100 % mâconnaise**

**Une centrale photovoltaïque va s'implanter à la Grisière.
Les travaux ont commencé cet automne avec une mise en service prévue pour 2025.**

L'ancien site d'enfouissement de déchets, fermé en 1995 et situé au nord de Mâcon, derrière l'espace sportif et de loisirs Antoine Griezmann et de la déchetterie, va être transformé en un site de production d'énergie renouvelable. Cette centrale photovoltaïque s'étendra sur une surface de 5,14 hectares, divisée en deux zones 0,95 ha au Nord, 4,19 ha au Sud. Environ 12 000 panneaux solaires seront installés sur ce terrain, propriété de la Ville de Mâcon.

Le développement et l'exploitation de la future centrale ont été confiés à la Société monégasque de l'électricité et du gaz au terme d'un bail emphytéotique de 35 ans. Le projet se déroule actuellement avec la préparation du chantier. Le défrichage, le terrassement et la pose de clôture autour du terrain devraient être achevés pour la fin d'année. La prochaine étape sera la pose des panneaux et le début des travaux électriques au printemps et à l'été 2025. Le raccordement de la centrale est prévu pour octobre 2025.

Ce projet local offrira une puissance de 6 MWc* : 5 MWc seront revendus et injectés sur le réseau public de distribution électrique, 1 MWc sera valorisé sous forme d'autoconsommation collective dans un périmètre de consommation limité à 2 km.

La SMEG, producteur et distributeur d'électricité depuis plus de

100 ans, a choisi SerenySun, accélérateur des circuits courts de l'énergie et spécialiste de l'autoconsommation collective, pour donner naissance à la grande communauté d'énergie renouvelable. Ce projet baptisé « Notre énergie La Grisière » est conçu sur un modèle de communauté d'énergie qui a déjà fait ses preuves sur d'autres territoires. Celui-ci se distingue des projets existants par sa puissance de production exceptionnelle de 1 Mégawatt crête. En effet, la future centrale pourra fournir jusqu'à 1,5 GWh d'énergie décarbonée par an, soit l'équivalent de la consommation énergétique annuelle de 320 foyers.

À terme, particuliers, professionnels et collectivités locales pourront profiter de l'énergie décarbonée produite par la centrale photovoltaïque de La Grisière. L'énergie produite sera partagée entre les habitants, les entreprises et les commerces participant à l'opération en fonction de leurs besoins en électricité. Elle sera proposée à un tarif maîtrisé. Ce projet permettra aux usagers de réduire leur facture d'électricité (jusqu'à moins 30 %) en consommant une énergie verte produite près de chez eux, et ce sans investissement de leur part.

*Le mégawatt-crête est l'unité de mesure spécifique aux installations photovoltaïques. Cela correspond à la puissance d'une installation dans les conditions optimales de fonctionnement (ensoleillement maximal).



Photo fournie par la SMEG

en tête-à-tête

en tête-à-tête

en tête-à-tête



Sandrine Martinet, un palmarès et une médaille qui valent de l'or

Pour ses 6^{es} Jeux paralympiques, la judokate mâconnaise s'est offert l'argent à Paris. Elle revient sur son parcours et l'ambiance exceptionnelle des JO 2024.

Comme à Tokyo, vous décrochez l'argent à Paris. Le métal est le même, mais votre réaction complètement différente, pour quelles raisons ?

Le contexte de la finale tout d'abord ! En 2021, j'étais la meilleure, mais l'arbitrage a changé la donne, la façon de perdre cette finale était injuste. On sait dès le départ que ce sont des choses qui peuvent nous arriver, mais quand cela arrive, il ne nous reste que les yeux pour pleurer. Perdre une finale, c'est perdre l'or bien sûr, mais aussi le titre, l'image et les retombées que cela implique. Il y a donc une réelle déception qui nous empêche de savourer l'argent... Sauf là à Paris parce que la meilleure a gagné. Je n'ai aucun regret sur mon combat. J'ai tout donné. J'ai connu un an de galère et de douleurs, mais j'avais cet objectif et je l'ai réussi. Compte tenu de mon âge, des régimes, de ma blessure au dos, je peux savourer cette médaille. C'est d'ailleurs la seule d'argent que je savoure vraiment, les trois autres me restent en travers de la gorge.

Votre palmarès est quand même impressionnant...

Avec le recul, j'ai une énorme carrière avec six Jeux, cinq médailles, trois titres mondiaux autant d'européens. J'ai aussi coché toutes les cases : porte-drapeau, serment des athlètes... Je peux être très fière de ce parcours, mais comme tout athlète, je suis exigeante et j'en veux toujours plus.

Revenons aux Jeux de Paris, pouvez-vous nous parler de cette ferveur ?

J'ai essayé de savourer chaque instant parce que cela n'arrivera plus jamais. C'était magique et hors du commun tant dans l'arène le jour de la compétition, qu'au Village, au Club France, sur la parade où tous les athlètes français étaient réunis. Ces Jeux, c'était vraiment beaucoup d'amour et d'émotions. Il fallait vraiment être préparée pour ne pas sortir de sa bulle le jour de la compétition parce qu'il y avait beaucoup de public, des Mâconnais, ma famille, mes partenaires...

C'est magique de se dire que le sport permet de rassembler autant sur un projet personnel. C'est une aventure humaine extraordinaire.

On a beaucoup parlé de la réussite de ces Jeux. Est-ce que cet engouement va avoir un impact sur le quotidien des personnes en situation de handicap ?

Il y aura clairement un avant et un après Paris, mais pour qu'il y ait une vraie évolution, il faut que tous ceux qui font partie du système sportif (médias, clubs, élus...) continuent de travailler ensemble. Les gens ont découvert le para et se sont passionnés pour les athlètes et leurs histoires. Qu'il s'agisse d'un handicap suite à un accident ou de naissance, le public a pu voir que tout le monde avait des capacités et du talent et qu'il suffisait juste de donner les moyens à chacun de les exploiter. Pour cela, il faut que les clubs, qui ont besoin de bénévoles, continuent d'être inclusifs et de développer leur section. Plus globalement, il y a quelque chose à faire aussi pour faciliter l'accessibilité et alléger les règlements.

20 ans après votre première médaille à Athènes, la boucle est bouclée ou vous avez encore envie de relever un challenge et de voir Los Angeles ?

Je ne sais pas si j'irai à Los Angeles, mais tant que mon corps tient, je ne me mets pas de limite. Une des conditions pour continuer, c'était le retour de la catégorie des 52 kg, celle qui me convient et va m'éviter des régimes très durs. Sportivement, je suis toujours passionnée et j'ai encore cette envie d'apprendre. Grâce à ma signature à l'Armée des champions, j'ai aussi trouvé un équilibre entre la vie sportive et la vie personnelle. Avec des partenaires, je peux m'organiser et préparer ma reconversion sereinement. L'objectif principal, c'est donc d'aller le plus loin possible et de faire mes 7^{es} Jeux, mais je suis aussi consciente qu'à mon âge, je n'ai plus rien à prouver et que je peux aussi tourner la page tranquillement.

Les agents des France Services Mâcon

La Ville de Mâcon abrite sur son territoire deux espaces France Services : un aux Blanchettes dans les locaux du centre social Mosaïc, l'autre à la Maison de quartier des Gautriats. Chaque jour, quatre agents accueillent les Mâconnais pour les accompagner dans leurs démarches administratives en ligne. Nous avons passé une journée auprès de ces deux guichets de proximité, devenus indispensables et très prisés par les habitants du territoire mâconnais.

Mercredi, 8 h 45.

Si le centre social Mosaïc, situé rue des Blanchettes, n'est pas encore ouvert au public, Dominique est déjà à son bureau, prenant connaissance de son planning de la journée et des différents dossiers qu'elle devra gérer. Depuis deux ans, elle s'occupe du France Services des Blanchettes avec sa collègue Élodie. Labellisé France Services depuis le 1^{er} octobre 2021, le centre Mosaïc accompagne les Mâconnais, mais aussi les habitants des communes voisines, pour réaliser leurs démarches administratives en ligne : dossiers de retraite, impôts, demandes de bourse ou d'allocations familiales, changements d'immatriculations et de cartes grises de véhicules, cartes d'identité et passeports... « On est là pour faire ce que les gens ne peuvent pas ou ne savent pas faire seuls, mais nous ne faisons pas à leur place, nous les accompagnons », expliquent les deux agents.

9 h. Élodie et Dominique reçoivent leurs premiers rendez-vous de la journée. Depuis son lancement, France Services Les Blanchettes ne désemplit pas. « Nous fonctionnons sur rendez-vous, il y a actuellement quinze jours d'attente pour avoir un créneau disponible », souligne Dominique. Pour

prendre rendez-vous, il suffit de se présenter directement à Mosaïc ou d'appeler le centre social. « Nous leur demandons la raison de leur venue pour leur communiquer les documents à emmener avec eux et faciliter les démarches lors du rendez-vous. » Ce jour-là, au planning, Élodie et Dominique seront amenées à traiter des problèmes avec un fournisseur d'eau, un changement de carte grise, une demande de passeport, un stage de récupération de points pour le permis ou encore un dossier de retraite ou de rénovation énergétique.

9 h 30. Dans son bureau, Dominique accompagne une habitante du quartier. Devant elle, un double écran. « Il me permet de montrer tout ce que je fais en temps réel, je n'hésite pas non plus à leur laisser la souris pour qu'ils apprennent vraiment à se servir de l'ordinateur. Notre but est de les accompagner, mais aussi de les rendre autonomes. Mon objectif serait d'avoir une double souris pour leur permettre de faire les démarches ensemble. » En attendant de franchir ce pas numérique, Dominique a créé quelques outils pour aider les administrés. Chacun repart avec un pense bête sur lequel sont écrits l'adresse mail, les identifiants et leurs mots de passe. Certains prennent également des notes pour pouvoir refaire seuls les démarches.



De 10 h à 12 h. Les rendez-vous s'enchainent. L'accueil est toujours aussi chaleureux. *« On accompagne les gens vers l'autonomie en luttant contre la fracture numérique, mais on est aussi là pour rompre l'isolement. On a parfois des personnes qui savent ce qu'il faut faire, mais qui choisissent de venir pour que l'on vérifie ce qu'ils ont fait et être rassurés. Il y a aussi une vraie reconnaissance de leur part. D'une part parce qu'il s'agit d'un service gratuit, d'autre part parce que nous les écoutons. »*

13 h 30. Direction la Maison de quartier des Gautriats. C'est là qu'est installé le deuxième France Services de Mâcon, labellisé le 1^{er} novembre 2022. Depuis, 3930 accompagnements ont été faits (1613 depuis début 2024 avec 1342 personnes aidées, autant d'hommes que de femmes). Warda est déjà en entretien. Sarah nous accueille en attendant son rendez-vous de 14 h. Elle en profite pour nous expliquer le fonctionnement du guichet de proximité. Comme aux Blanchettes, il ne fonctionne que sur rendez-vous. *« Quand des personnes ne viennent pas ou quand leurs dossiers se traitent rapidement, il nous arrive de gérer des demandes d'habitants qui se sont présentés spontanément à l'accueil auprès de Zeynep. S'il s'agit de procédures simples et rapides, on s'en occupe entre deux créneaux. »* Là aussi, il faut être patient et attendre entre 8 et 10 jours aux Gautriats pour obtenir un rendez-vous.

14 h 15. Le rendez-vous de Sarah est en retard. La jeune femme en profite pour aider une personne à l'espace numérique. Un ordinateur avec internet est en libre-service pour permettre à chacun de faire ses démarches seuls ou de travailler un CV ou un autre document. *« En entretien, j'explique tout ce que*

je fais, mon ordinateur est orienté de manière à ce que mon interlocuteur voit tout. Cela lui permet de vérifier l'exactitude des informations que je note, mais aussi d'apprendre en même temps comment faire. Ainsi, elle pourra le refaire chez elle ou au point numérique si elle n'a pas d'ordinateur à la maison. On sera toujours là pour les aider si besoin sur place. Il faut savoir aussi que parfois, elles savent le faire, mais le fait de venir ici les rassure sur ce qu'elles ont fait. Elles nous montrent leur document et nous demandent juste si c'est bien rempli. »

Reda, conseiller numérique, est également présent à la Maison de quartier les mercredis de 13 h 30 à 17 h 30 et les vendredis de 9 h à 12 h pour aider à la prise en main d'équipements informatiques (ordinateur, tablette, smartphone...) à la création et la gestion d'adresses mails, des démarches en lignes...

Jusqu'à 17 h. Les deux bureaux confidentiels verront défilier plusieurs personnes avec des demandes coutumières. Au France Service des Gautriats, qui travaille avec une douzaine de partenaires, les principales demandes concernent des dossiers retraites (146 depuis le début de l'année 2024), des permis de conduire (132), des changements d'immatriculation (76) ou encore les impôts (72). *« On sait que l'on a des périodes dans l'année qui sont plus consacrées à certains sujets, cela fonctionne par vague notamment en période de déclaration fiscale où on ne fait quasiment que cela. »*

Pour les demandes plus spécifiques, Sarah et Warda servent surtout d'intermédiaires. *« La situation peut être complexe, nous n'avons pas toujours toutes les réponses à notre niveau. Dans ce cas, nous mettons les personnes en lien avec les services compétents. Toujours dans l'idée de les accompagner et d'être un relais dans leur demande. »*

> **France Services Mâcon Les Blanchettes** est ouvert le lundi de 13 h 30 à 17 h 30, les mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et le vendredi de 9 h à 12 h.

> **France Services Mâcon Les Gautriats** est ouvert les lundi et mardi de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.



FABRIQUE TON

HERBIER



La nature offre ses plus belles couleurs à l'automne. Si la saison se prête encore aux balades en bord de Saône et dans les parcs mâconnais, c'est aussi l'occasion de ramasser de jolies feuilles pour faire un herbier coloré et apprendre à connaître les arbres et la flore qui t'entourent. Ariane Sulpice, responsable du service Étude et Patrimoine végétal à la Ville de Mâcon, te donne quelques conseils pour te lancer dans cette activité créative et ludique, accessible à tous.

La première étape, et certainement la plus importante, est bien sûr le ramassage des fleurs sauvages, des plantes et des feuilles, matières premières de ton herbier. À Mâcon, les coulées vertes à Marbé et aux Saugeraies, le Vallon des Rigolettes, le parc de l'Abîme, les bords de Saône, la prairie du parcours Papa, le bois de Sennecé ou encore la Grisière sont de formidables terrains de jeu pour alimenter ton herbier.

Ne ramasse pas les plantes, les fleurs ou les feuilles en quantité trop importante, au risque de devoir les jeter ensuite. Prends juste celles qui vont te servir à réaliser ton herbier. Privilégie les feuilles fraîchement tombées, elles ont encore leur couleur et sont suffisamment souples pour ne pas casser. Évite de les ramasser un jour de pluie ou s'il y a beaucoup de rosée, le risque de moisissure est plus important.

Les fleurs sauvages peuvent être coupées avec un petit sécateur ou une paire de ciseaux pour ne pas les abîmer.

Ne coupe pas de branches d'arbres, cela les abîme.

Une fois ramassées, fais sécher tes feuilles et tes fleurs. N'attends pas car les feuilles flétrissent rapidement après la récolte. Pour cela, place chaque feuille entre deux pages de papier journal ou papier essuie-tout. Choisis bien la position et la forme que tu souhaites donner à tes feuilles, car une fois sèches, tu ne pourras plus les changer au risque de les casser.

Si tu choisis le papier journal, nous te conseillons de poser tes feuilles dans une caisse avec du sable fin au fond. Le sable aidera le papier à absorber l'humidité.

Pose ensuite sur le papier un gros livre (ou un dictionnaire) pour aplatir au maximum la feuille.

Change délicatement le papier journal ou l'essuie-tout tous les deux jours pour éviter que la feuille moisisse.

Il faut attendre 15 jours pour que la feuille sèche complètement. Une fois sèche, tu devras saisir avec précaution la feuille pour la poser sur ton support, une jolie page blanche ou de couleur sur laquelle tu auras mis de la colle à papier. Petit conseil : pour ne pas les casser, prends la feuille ou la fleur par le côté le plus épais de la tige.

Tu peux mettre plusieurs feuilles et fleurs sur une page avec des commentaires (date, lieu de récolte, caractéristiques, espèces si tu la connais...) ou des dessins pour décorer. Pour conserver ton herbier, tu peux ranger ta page dans un porte-vues ou la mettre dans un cadre.

Astuce : tu peux faire des herbiers selon différentes thématiques : la flore de ton jardin, de ta ville, de ta région ou encore de tes vacances...



Ce qu'il te faut :

Des feuilles, des plantes et des fleurs
Du papier journal
ou du papier essuie-tout
Des gros livres ou un dictionnaire
De la colle
Une belle feuille blanche ou de couleur
Des crayons de couleur
pour la décoration



LES SORTIES

MUSIQUE

EXPO

GOURMANDISES





Contes & Lumières

5 temps forts à la carte

Du 7 décembre au 5 janvier, le festival Contes & Lumières vous emmène à nouveau dans un voyage rempli de gourmandises et de spectacles à déguster sans modération. Un programme alléchant d'un mois agrémenté d'un zeste de magie, d'une note de musique et d'un supplément fantaisie, le tout servi gratuitement, pour une fin d'année féérique dans les rues de Mâcon.

Parade d'ouverture

La compagnie Elixir lancera les festivités avec un voyage féérique pour toute la famille. Avec « Le Rêve de neige », les rues du centre-ville vont vivre un conte d'hiver lumineux. Neige s'endort, son livre de conte à la main, elle fait un rêve... Son lit bouge, virevolte et déambule à la rencontre du public et des personnages de son livre. Entre aventure initiatique et cheminement féérique, les artistes nous invitent dans ce voyage imaginaire et étincelant. Les comédiens, jongleurs, échassiers, danseurs et autres magiciens côtoient des samourais, des anges et d'autres créatures tourbillonnantes dans un rêve fantastique et pyrotechnique.

> **Samedi 7 décembre à 18 h 30 dans les rues du centre-ville**

En musique

Plongez dans un monde musical enchanté avec le cinquième volet des aventures de Piccolo, Saxo et Cie ! La Symphonie écologique, véritable ode à la nature, vous invite à une redécouverte enchanteresse des instruments de l'Orchestre symphonique de Mâcon. En première partie, laissez-vous transporter par les péripéties féériques de L'Apprenti Sorcier de Dukas, un poème symphonique immortalisé par Walt Disney dans le chef-d'œuvre Fantasia.

Accompagnant ces œuvres symphoniques, les illustrations envoûtantes d'Emmanuelle Ayrton donneront vie à ces récits musicaux, créant une expérience immersive unique. Pour célébrer le centenaire d'André Popp, les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Mâcon et de l'Orchestre Dijon Bourgogne unissent leurs talents, accompagnés par la narration captivante de Thierry Weber.

> **Dimanche 15 décembre à 16 h au Théâtre de Mâcon, Scène nationale en partenariat avec l'Orchestre Dijon-Bourgogne**

Spectacle de rue

Comme un voyage entre esprit céleste et bestiaire marin... La

compagnie La Centaurée mêle l'art japonais et l'art nouveau pour promener son char féérique dans les rues de Mâcon. Accompagné de danseurs et d'échassiers, ce vaisseau des mers se veut aérien et aéré. Soutenu par ses voiles couleurs de lunes et les costumes des artistes, le char Koï vous transportera dans un monde hivernal et féérique, entre déambulation musicale et mélodique.

> **Vendredi 20 décembre à 17 h et 19 h dans le centre-ville**

Ice Dream Music Tour

Bienvenue sous un chapiteau imaginaire, où les rêves se tissent à ciel ouvert. À travers une fresque vintage sensationnelle, les artistes et acrobates de la compagnie Les Enjolveurs embarquent le public dans leur Ice Dream Music Tour ! Une tournée avec le plus loufoque des marchands de glaces. Au programme : un nappage de folie avec le scooter zeppelin avec supplément de fantaisie pour profiter de cette douce euphorie. Cette parade déambulatoire à vivre en gourmandise dans un univers burlesque et enchanteur séduira toutes les générations.

> **Samedi 21 décembre à 16 h et 18 h 30 dans les rues du centre-ville**

Un centre-ville animé et coloré

La magie des fêtes va s'emparer du centre-ville. Les rues seront illuminées dès le 30 novembre. La cour de l'Hôtel de Ville, avec une décoration toujours très attendue par les Mâconnais, suivra, en même temps que les rond-points samedi 7 décembre. Comme l'an dernier, la patinoire sera installée place Saint-Pierre du 7 au 31 décembre. Autour ainsi que sur la place Saint-Nizier, les visiteurs retrouveront le marché de Noël avec ses chalets d'artisanat d'art et de produits de fête du 7 au 24 décembre également. Le Père rendra visite aux enfants mâconnais les 21, 22 et 23 décembre dans les rues du centre-ville. Une nouveauté cette année avec le Village des bulles place aux Herbes. Automates, lumières, décors féériques offriront un véritable spectacle visuel et émerveilleront petits et grands dans une ambiance enchantée pendant toute la durée du festival.

> **La programmation complète sur MACON.fr**

L'ÉMAP accueille des artistes en résidence

Jusqu'à fin décembre, l'École municipale d'arts plastiques accueille Lucie Pillon, première artiste en résidence de l'école.

Ce programme de résidences intitulé « Arachné » a pour objectifs de favoriser les rencontres entre les artistes, les enseignants et les élèves afin de faire dialoguer les pratiques et de faire entrer l'échange pédagogique dans le processus de création artistique.

Arachné, figure de la mythologie grecque dans les Métamorphoses d'Ovide, est connue pour son immense savoir-faire dans l'art du tissage. Elle illustre donc parfaitement la volonté de faire de cette résidence un espace de temps, de tissage de liens et de rencontres entre la création contemporaine et l'enseignement des arts plastiques.

À l'issue de l'appel à candidatures lancé cet été par l'école, l'artiste Lucie Pillon a été retenue pour cette première édition. Pendant trois mois, elle bénéficiera des équipements de l'école pour sa recherche artistique et pourra rencontrer et travailler avec un large public au sein de l'école et hors les murs.

À la fin de la résidence, une restitution sera visible à l'ÉMAP. Elle permettra de montrer son travail au plus grand nombre, mais aussi de faire découvrir les réalisations issues des ateliers et des interventions auprès des différents publics.

Une fin d'année animée **aux Ursulines**

Le Musée des Ursulines se vit à tout âge. Cette fois, ce sont les enfants qui seront particulièrement cocoonés. Un atelier pour les 1 à 3 ans permettra en effet un premier éveil au monde de l'art par des expériences sensorielles.

À partir d'un matériel pédagogique (kaléidoscope, pêche à poissons) fabriqué par un médiateur, les enfants toucheront différentes matières. Orientée autour de la ferme, une narration sera le fil rouge reliant les œuvres. Malgré les demandes, l'activité appelant beaucoup de travail en amont se limite à des groupes de six enfants accompagnés d'un adulte.

Dans les ateliers des 3 à 5 ans, abordant la peinture, les enfants découvrent des œuvres d'un musée à travers une approche tactile. Trois médiateurs culturels proposent également des ateliers de pratique artistique, des stages et des visites thématiques ponctuées de jeux, à vivre en famille dès 5 ans.

Pour les 10 - 15 ans, un Explor games « Tourmente au Musée » (créé par Atelier nature à Verzé), disponible sur tablette, les plongera durant 1 h 30 entre enquête et aventure, tout en valorisant les collections permanentes et le fonds graphiques du Musée. Par ailleurs, « Les Mystères de la chambre secrète », un livre-jeu d'aventures scénarisées, est toujours proposé aux enfants de 4 à 10 ans.

Sans oublier les deux expositions temporaires, la carte blanche offerte à la peinture de Charlotte Guibé et le portrait de Denise Ferrier dans la France de l'après-guerre, Denise Ferrier, dont les œuvres inspireront les élèves de danse contemporaine, saxophone et flûte traversière du conservatoire Edgar-Varèse, en représentation le 7 décembre aux Ursulines, entre 16 h et 17 h.

> **Infos sur MACON.fr**



Marché des plaisirs gourmands : quatre jours à savourer

Du 15 au 18 novembre, le Marché des plaisirs gourmands revient au Parc des expositions avec un menu copieux et varié, ainsi que quelques nouveautés. Le charcutier corse Mannei, le restaurant de viande La Villa de Saint l'Ô, les quenelles Ribot ou le Comptoir du Cookie feront leur apparition à l'intérieur des deux halls. L'international a aussi trouvé sa place. Les Portugais de Santo Tirso, la ville jumelée avec Mâcon, effectuent en effet leur retour avec des produits du terroir lusitanien.

Au total, une centaine de stands permettront aux milliers de visiteurs de se régaler. Sur place, car il est possible de déguster ses achats à l'une des mille places disponibles avec les tables et les chaises installées dans les allées. Ou plus tard pour ceux qui attendront les fêtes de fin d'année.

Certains combinent les plaisirs. Ils viennent déjeuner avec des collègues en profitant de l'entrée gratuite accordée entre 12 h et 13 h, puis ils reviennent en famille durant le week-end.

Le programme comprend également des animations, des démonstrations réalisées par des chefs, une masterclass consacrée au café ou le traditionnel concours de gaufrettes mâconnaises prévu dimanche à partir de 10 h 30.

La barre des 25 000 entrées, enregistrées l'an dernier, devrait être à nouveau atteinte.

> **Le Marché sera ouvert vendredi 15 novembre de 11 h à 22 h, samedi 16 novembre de 10 h à 22 h, dimanche 17 novembre de 10 h à 21 h et lundi 18 novembre de 10 h à 18 h. Entrée : 3 €. Infos sur www.salon-plaisirs-gourmands-macon.fr**



Vendanges de l'Humour : une programmation made in Mâcon

De Laura Laune à Edgar-Yves... Ils sont passés par le Concours des Jeunes Talents de Mâcon. Aujourd'hui, les petits devenus grands et reviennent à Mâcon boucler la boucle.

Le Festival de l'Humour de Mâcon rêve de construire une programmation avec des artistes à 100 % passés par son Concours Jeunes Talents. Du 8 au 23 novembre, le millésime 2024, 27^e du nom, emprunte ce chemin, s'approchant du score parfait avec sept de ses huit artistes à l'affiche, fruits de l'événement mâconnais.

Le Franco-Béninois Edgar-Yves, en ouverture à Charnay, a remporté le Prix de La Cave de Lugny lors de l'anniversaire des 20 ans en 2017. Didou, le 9 novembre à Saint-Laurent, a participé en 2018 au concours des bords de Saône. Le YouTubeur lillois Tom Boudet a reçu l'an dernier le Prix des Jeunes, et se produira au Kezaco Café-Théâtre. Les Jumeaux, fidèles parmi les fidèles, ont décroché en 2012 le Prix du Public. Ils reviennent avec leur nouveau spectacle à Chaintré. En 2018, le performer vocal Philippe Roche a marqué de son empreinte le concours sans obtenir de prix. Il sera cette année à Vinzelles. Hélène Sido, Prix de La Cave de Lugny l'an dernier, montera sur la scène de La Cave à Musique.

Cerise sur le gâteau, en clôture la Belge Laura Laune affiche complet le 23 novembre au Spot. Découverte par l'équipe des Vendanges au Koek's Théâtre en 2013, la même année le petit ange blond fait sa première scène française au Festival de Mâcon, envoûtant les spectateurs qui lui offrent le Prix du Public.



> **La programmation complète sur www.lesvendanges-de-lhumour.com**



Plumes, strass et paillettes

Samedi 23 novembre, l'ECL Bioux propose une soirée pas comme les autres. La magie du cabaret s'invite dans les locaux de l'Espace culturel et de loisirs. La revue « Destinée » emmène le public dans un univers féérique, entre chants, pas de danse et comédie. Ce spectacle plein de charme et d'élégance, subtil mélange de tradition et de modernité avec de belles performances chorégraphiques, promet un moment inoubliable et magique. Pendant une heure et demie, les artistes proposeront un show digne des plus grands cabarets. De l'incontournable French cancan au carnaval du Brésil en passant par plusieurs tableaux modernes, c'est un cocktail pétillant de couleurs et d'émotions qui viendra animer ce spectacle interactif et participatif avec les convives.

> **Samedi 23 novembre à 19 h à l'ECL Bioux. Tarif : 35 € par personne, 65 € par couple. Inscription obligatoire à ecl.bioux@ville-macon.fr. Pour toute information : 03 85 20 91 45 ou 06 13 35 50 86.**



Danses urbaines

Le Théâtre de Mâcon rend hommage à l'électro avec le spectacle « Rave Lucid ». Inspiré du monde des battles, le travail des dix danseuses et danseurs est un cocktail dynamique, spontané et engagé. Les chorégraphes de la

Compagnie MazelFreten utilisent les codes et les techniques de la danse électro pour développer une écriture originale. Mazelfreten est composé de Brandon « Miel » Masele, autodidacte, champion du monde avec Alliance Crew et danseur de Christine and the Queens, et de Laura « Nala » Defretin, artiste hip-hop française connue grâce à ses collaborations avec Black M ou Angèle.

> **Mercredi 18 décembre à 20 h au Théâtre de Mâcon, Scène nationale. Toutes les informations sur www.theatre-macon.com**

Marché de Noël de Saint-Jean le Priche

Fort de son succès depuis son lancement en 2022, le marché de Noël de Saint-Jean-le-Priche revient à la salle polyvalente. Du 29 novembre au 1^{er} décembre, une trentaine d'exposants seront réunis. Entre artisanat traditionnel, créateurs locaux et saveurs du terroir, les visiteurs plongeront dans une ambiance de fête. Le Père Noël sera lui aussi au rendez-vous et fera plusieurs apparitions. Un espace de petite restauration ainsi qu'une tombola seront organisés par l'association Saint-Jean fête.

> **Vendredi 29 novembre de 17 h à 20 h, samedi 30 novembre de 10 h à 20 h, dimanche 1^{er} décembre de 10 h à 18 h à la salle polyvalente de Saint-Jean le Priche. Entrée libre**

Un défilé de mode pour le Téléthon

Rendez-vous incontournable et toujours très attendu, le défilé de mode de Laurent Crépeau revient à l'occasion du Téléthon. Le créateur présentera ses dernières pièces samedi 30 novembre à partir de 19 h 30, dans le hall de la médiathèque. Ce défilé, animé par l'Épas, donnera le coup d'envoi des animations au profit du Téléthon.

> **Tarif : 15 €. Toutes les informations sur www.macon.fr**

Des Symphonies au rythme des Voix et de l'Orient

Les Symphonies d'automne se dérouleront du 5 au 17 novembre. Pour cette 31^e édition, le festival part explorer des nouveaux horizons sonores et des lieux inédits. Il mettra à l'honneur la Turquie avec une programmation entre cinéma, chants de Méditerranée, jam session, opéras, récital de piano... Le public se laissera emporter par des chants millénaires réarrangés par des compositeurs contemporains.

Sans oublier le concours international de chant lyrique des Symphonies d'automne de Mâcon, avec une finale le 17 novembre au Théâtre de Mâcon.

> **Le programme complet sur <https://symphonies-automne.fr>**

> **Retrouvez l'agenda des manifestations sur MACON.fr**

Infos pratiques

Hôtel de Ville

Quai Lamartine
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 00

Mairie de Loché

Chemin des Boutats
Ouverture les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. 03 85 35 60 73

Mairie de Saint-Jean-le-Priche

99 rue des Granges
Ouverture le mardi, le jeudi et le vendredi de 13 h 30 à 17 h.
Tél. 03 85 36 03 09

Mairie de Sennecé-les-Mâcon

Rue Vrémontoise
Ouverture les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8 h 30 à 12 h.
Tél. 03 85 36 01 44

Mairie de Flacé

Place Desnoyers
71000 Mâcon
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30, le samedi de 8 h 30 à 11 h 30.
Tél. 03 85 29 00 97

Allô Mairie

0 800 337 273

Service & appel
gratuits

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30

Les services

Enfance et vie scolaire

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Tél. : 03 85 39 18 44

Urbanisme, accessibilité

Annexe Lamartine - 23 rue Mathieu
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. 03 85 39 71 67

État civil

Quai Lamartine
Du lundi au vendredi de 9h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 63

CCAS de Mâcon

6 place Carnot
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 17 h.
Tél. 03 85 39 71 25

Police municipale - Tranquillité publique et vie quotidienne

Rue Montrevel
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
et le samedi de 9 h à 12 h.
Tél. 03 85 39 71 64

Numéros d'urgence

Samu : **15**

Pompiers : **18**

Police secours : **17**

MÂCON, LA VILLE AIMÉE

PROPRETE URBAINE : SANCTIONNER LES INCIVILITES POUR UNE VILLE PLUS SAIN

Après la fin d'une phase importante de travaux dans notre centre-ville, les Mâconnais et les Mâconnaises se sont appropriés de nouveaux espaces rénovés, désormais plus lumineux et plus verts. Dans les tous prochains jours, une dernière touche sera d'ailleurs donnée à cet aménagement en procédant comme prévu à des plantations d'arbres et d'espaces verts. Nous poursuivrons ce travail en étant toujours gratifiés du label 4 fleurs du Conseil National des Villes et Villages Fleuris, qui a été renouvelé au début de l'automne. Cette reconnaissance est le fruit d'un travail quotidien de la part de la Ville et de ses agents. Alors que les critères du label sont bien plus larges que dans le passé et incluent désormais tout ce qui a trait au cadre de vie, ce succès nous conforte dans notre politique en matière de patrimoine végétal et de propreté, notamment. Cette dernière préoccupation nous a d'ailleurs conduits à accentuer nos efforts. Au cours du dernier conseil municipal, une convention a par exemple été validée avec l'éco-organisme Alcome, qui nous permettra de mieux lutter contre la présence de mégots dans l'espace public. Dans cette même perspective, une brigade propreté a récemment été formée. Les agents qui la composent seront chargés d'analyser les difficultés rencontrées sur le terrain, de proposer des solutions visant à lutter contre les incivilités, mais aussi de les sanctionner plus durement. Ils seront aidés en cela par notre réseau

de caméras de vidéoprotection, un agent étant spécialement affecté à la propreté urbaine. En effet, si les campagnes de communication grand public menées par la Collectivité, de même que les démarches de prévention au contact direct de la population ont porté leurs fruits, nous souffrons collectivement de quelques comportements résiduels : déjections canines, dépôts sauvages d'ordures ou d'encombrants, etc. qui nuisent à notre cadre de vie et menacent même parfois la salubrité de nos espaces publics. Nous sommes, tous, responsables de la qualité et de la propreté de nos rues que peuvent venir dégrader non seulement une poubelle, posée rapidement au pied d'un point d'apport volontaire pour gagner quelques secondes, mais aussi un mégot ou un chewing-gum.

La lutte pour la propreté doit être permanente pour être efficace et s'inscrire dans la durée : celle qui nous permettra de faire évoluer, parfois par le biais d'une verbalisation, les comportements indelicats. Nous y gagnerons une ville plus saine et plus agréable, pour le prix de petits efforts individuels : ramasser la déjection de son chien, prendre la peine d'ouvrir la poubelle pour y déposer ses ordures, se dispenser de jeter son mégot sur le trottoir. Rien de bien compliqué, mais parfois et jusqu'à présent rien non plus de très évident pour quelques-uns.

Le groupe des élus de la majorité, Mâcon, la ville aimée

MÂCON CITOYENS

UN QUESTIONNAIRE POUR VOUS LES MACONNAIS ACTEURS DE LEUR DEVENIR

Faisant suite à leur conférence de presse de rentrée et en opposition à la vision « Mâcon Prestige » du Maire, les élus MACON CITOYENS initient un questionnaire sur des thématiques essentielles pour Mâcon. Parmi les sujets abordés, une place importante est accordée au logement. Celui des plus jeunes, celui des jeunes ménages, celui des plus âgés. Le logement constitue aujourd'hui la part essentielle des dépenses des ménages. Tout doit être mis en place pour réduire cette part. C'est un enjeu crucial pour un meilleur pouvoir d'achat où la collectivité peut agir efficacement, au plus près des attentes des familles. Pour nous, l'action municipale c'est d'abord une politique de proximité qui répond aux besoins réels des Mâconnais. La situation sociale se dégrade en dépit des discours rassurants de la majorité, les demandes d'aide d'urgence explosent auprès des associations à vocation sociale, notamment de la part des travailleurs précaires. Face à cette situation, tous les jours les élus MACON CITOYENS s'engagent à écouter et intégrer les suggestions et préoccupations des Mâconnais. Nous sommes persuadés que cette approche collaborative apportera une plus-value à notre ville, contribuant à un environnement agréable pour tous les âges.

Votre participation active est essentielle pour la réussite de ce diagnostic. Des réunions publiques seront organisées pour en présenter les résultats. Ensemble, nous pouvons transformer Mâcon en un modèle de ville dynamique, inclusive et solidaire, où chaque génération contribue au bien-être collectif.

Vos élu-e-s du groupe Mâcon Citoyens : Eve Comtet Sorabella, Gabriel Siméon, Catherine Amaro, Eric Ponchoux, Delphine Mermet, Emmanuel Jallageas - www.maconcitoyens.fr

PRÉPARONS L'AVENIR MÂCONNAIS

L'EAU, C'EST VITALE

Lors du conseil communautaire, j'ai sollicité les maires de Mâcon Beaujolais afin qu'ils fassent une campagne de sensibilisation auprès des agriculteurs, des viticulteurs qui utilisent frauduleusement encore ce pesticide « Le Chlorothalonil ». Dangereux pour la santé, celui-ci a été interdit depuis mai 2020. Ce pesticide a été retrouvé à la sortie de la station. Pour que l'eau reste potable à la consommation, le filtre à charbon actif a dû être changé ce qui a engendré un coût supplémentaire pour les usagers. Bien que je soutienne les paysans, les agriculteurs dont beaucoup sont en grande difficulté financière parce qu'ils sont confrontés par le libre échange imposé par l'Europe et le gouvernement, je ne peux pas admettre que les nappes phréatiques soient polluées pour des raisons pécuniaires.

Mme Corinne Langlassé

Le centre-ville d'hier et d'aujourd'hui

En deux ans, après plusieurs vagues de travaux successives, le centre-ville de Mâcon s'est métamorphosé. De la rue Carnot à la rue Philibert-Laguiche, les chantiers ont offert un nouveau visage à l'hypercentre, avec des rues rénovées et attractives. Les travaux terminés, c'est l'occasion de regarder dans le rétro pour se rendre compte de l'évolution des rues et des places au fil des décennies.



Avant que le Crescent ne s'y installe en 2014, le chevet de l'église Saint-Pierre faisait face à un parking (ici en 1980), adossé à des bâtiments de l'ancienne coopérative agricole, dans les caves de laquelle l'association mâonnaise (créée dix ans plus tôt et d'abord située rue Rambuteau) s'est finalement implantée.



Obtenu par la destruction des bâtiments centraux qui séparaient les rues Tavernière (ou de la Tavernerie) et de la Filaterie (survenue entre 1830 et 1850), la place aux Herbes est donc un lieu relativement récent dans le tissu urbain : ce grand espace vide était tout indiqué pour recevoir un marché (ici au début du XX^e siècle).



La rue Sigorgne, jadis rue de la Noysaterie (car il s'y tenait un marché aux noisettes), rebaptisée d'après l'abbé Pierre Sigorgne en 1854, est une vieille artère mâonnaise, dont le tracé est resté assez constant, à l'exception toutefois de cette tour en échauguette, encore visible à la fin du XIX^e siècle, transformée en biseau d'angle en 1908, si l'on en croit la date figurant au sommet du bâtiment actuel.

Contes & Lumières

LES GOURMANDISES

7 déc.
2024

5 jan.
2025



stephane plaza
cest le colour d'ormale

ALAINÉ
ANTHONY ANTYRE ANYWIDE

MACON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !




MACON.fr

Illustration : AoblaStock / Réalisation : Communication Ville de Mâcon / octobre 2024